

Avis public - Dérogation mineure

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Me Julie Waite, greffière de la susdite ville :

- QU' il y aura une séance extraordinaire du Conseil municipal, le 10 juillet 2026 à 7h45 à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville située au 1155, rue St-Joseph à Valcourt.
- QU' Au cours de cette séance, le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Identification du site concerné :

Lots 1 824 511 / 1 824 512-P du cadastre de Québec, sis au 1100, rue Champêtre, zone P-7.

Nature et effets:

Autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire de type conteneur intermodal en cour avant alors que le règlement prévoit aucune implantation de bâtiment accessoire en cour avant (art. 6.1 du règlement de zonage 560) ;

Autoriser l'implantation d'un deuxième bâtiment accessoire de type conteneur intermodal, alors que le règlement prévoit l'implantation maximale d'un seul conteneur intermodal comme bâtiment accessoire dans une zone publique (art. 7.21 du règlement de zonage 560) ;

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ À VALCOURT LE 23 JUIN 2026

Me Julie Waite, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 23 juin 2026 et affiché au bureau du greffe, à l'Hôtel de Ville, le tout conformément à la Loi et au Règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville de Valcourt.



Me Julie Waite, greffière